



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aides et prêts : Finistere

Question écrite n° 13241

Texte de la question

M Gilbert Le Bris attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur les difficultés rencontrées par la caisse régionale du crédit agricole mutuel du Finistere en matière de réalisations de prêts bonifiés à l'agriculture. Il l'informe que, entre le 31 décembre 1987 et le 31 décembre 1988, le montant des prêts bonifiés réalisables a progressé de 20 p 100. Depuis le 1er janvier 1989, la situation s'est rapidement dégradée malgré une réduction de 7 p 100 du montant des entrées de dossiers sur le premier trimestre 1989 par rapport au premier trimestre de l'année passée. Le montant des prêts bonifiés réalisables est passé de 83,6 millions de francs à 100,9 millions de francs, générant des délais de réalisation excessifs. Au rythme de réalisations du premier trimestre 1989, les délais de réalisations atteignent treize mois pour les CUMA, neuf mois pour les prêts spéciaux d'élevage et les prêts pour les productions végétales spéciales, six mois et demi pour les prêts spéciaux de modernisation. Les années précédentes, les contingents définitifs de prêts bonifiés à l'agriculture étaient connus au plus tard fin février début mars. Depuis le début de l'année 1989, la caisse fonctionne sur la base des contingents provisoires, inférieurs à 23 p 100 des contingents de 1988. A la mi-avril, elle n'avait pas encore connaissance des contingents définitifs. Aussi il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées pour remédier aux difficultés qu'une telle situation engendre pour la caisse régionale et ainsi pour lui permettre de faire face aux besoins des agriculteurs confrontés par ailleurs aux difficultés économiques.

Données clés

Auteur : [M. Le Bris Gilbert](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13241

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1989, page 2300